



**REGROUPEMENT DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ROCLD se réjouit que le ministre de l'Éducation reconnaisse les besoins des jeunes en soutien scolaire, mais lui demande de permettre aux organismes de lutte au décrochage de contribuer à cet effort

Montréal, le 9 janvier 2021 – En réaction aux annonces faites vendredi par le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) salue plusieurs bonnes nouvelles pour les jeunes, telles que l'accès universel à des outils technologiques et des modalités d'évaluation plus adaptées au contexte. Toutefois, le ROCLD demande au gouvernement de maintenir l'accès aux locaux scolaires aux organismes de lutte au décrochage (OCLD) qui sont des ressources compétentes et reconnues en soutien scolaire, tant au primaire et qu'au secondaire.

D'après les nouvelles consignes sanitaires émises par le gouvernement mercredi, les OCLD sont toujours reconnus comme offrant un service prioritaire, mais ils ne seront plus autorisés à compter de lundi à offrir du soutien aux élèves en difficulté à l'intérieur des locaux des écoles. En parallèle, le ministre Roberge a lancé vendredi un appel à la population afin de recruter des tuteurs bénévoles qui viendront remplacer ces ressources qui œuvrent pourtant déjà auprès des jeunes en difficulté, et ce, dans le respect des consignes sanitaires.

« Nous souhaitons collaborer avec le ministre de l'Éducation à la réussite de son projet de mise en place d'un réseau de tutorat qui soit accessible à tous les jeunes qui en ont besoin. Nous souhaitons vivement le rencontrer afin de discuter de la contribution possible de notre réseau de près de 60 organismes communautaires à cette importante initiative pour les jeunes. Nos organismes ont une expertise d'intervention spécifique dans le champ du soutien scolaire auprès des enfants et des jeunes en difficulté. De plus, chaque année, ils forment, soutiennent et encadrent plus de 2 000 bénévoles, 900 employé.e.s ainsi que des stagiaires afin de soutenir adéquatement les élèves en difficulté », affirme Mélanie Marsolais, directrice générale du ROCLD. « Nous demandons au ministre Roberge de reconnaître le rôle important du milieu communautaire en éducation. Nous sommes là, nous aussi, pour contribuer. S'il vous plaît, ne nous fermez pas la porte des écoles au moment où les élèves ont le plus besoin de notre soutien. »

Une expertise démontrée

Les organismes communautaires de lutte au décrochage sont des lieux sécuritaires bien implantés dans les milieux depuis 20 à 30 ans et détiennent une solide expertise en soutien scolaire que ce soit sous forme de tutorat individuel ou d'intervention en petit groupe, tant auprès des jeunes du primaire que du secondaire. Ces groupes ont déjà des liens de confiance établis avec les jeunes, les parents et les écoles. Ils assurent déjà une communication étroite avec les écoles qui leur réfèrent des élèves en précisant les difficultés sur lesquelles il faut travailler. Leur approche tient compte du jeune dans sa globalité, tant pour les défis qu'il peut rencontrer à l'école que dans sa famille. Depuis mars 2020, les organismes ont adapté leurs activités, et ce, dans le plus strict respect des consignes sanitaires. Leur apport est précieux, et ne doit pas être mis de côté, dans un contexte où le ministère de l'Éducation reconnaît l'importance des besoins des jeunes en soutien scolaire.

À propos du ROCLD

Fondé en 1996, le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) compte 59 organismes communautaires autonomes répartis dans quatorze régions du Québec. Ces organismes accompagnent et soutiennent plus de 8 000 jeunes en difficulté chaque année. Le ROCLD a pour mission de favoriser la concertation et les échanges entre les organismes communautaires qui travaillent à la problématique du décrochage scolaire, d'assurer leur représentation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des diverses instances publiques et communautaires, de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

– 30 –

Est disponible pour des entrevues :

Mélanie Marsolais, directrice générale du ROCLD

CONTACT MÉDIA :

Marie-Soleil Boivin
Responsable des communications et des relations publiques
ROCLD
communication@roclد.org
Cell.: 514 377-7648